

faire place à celui de l'anarchie sanglante ? Or le 11 novembre, tandis qu'ils se posaient ces questions torturantes, les Alsaciens-Lorrains apprennent que l'article 2 de l'armistice autorise nos troupes à franchir la frontière, le 17 du même mois, à 0 heures.

*Ils* allaient venir, doublement libérateurs : libérateurs de la tyrannie impériale et libérateurs de la dictature révolutionnaire ! Telle était la joie des futurs libérés qu'ils en oubliaient la date du 17. Dès le 12, ils croyaient voir arriver leurs sauveurs. Ce jour-là des troupes passaient bien sous leurs yeux, mais c'étaient les troupes allemandes refluant vers le Rhin, presque en déroute. Jusqu'où la Providence ne poussait-elle pas la bonté ! Avant de leur faire savourer les joies de l'amour, " elle leur permettait de goûter celles de la vengeance et la satisfaction de leurs plus légitimes rancunes ". Quoi ! cette cohue d'hommes assaillant les camions et les fourgons, se précipitant vers le fleuve, " comme s'ils eussent voulu le mettre un quart d'heure plus tôt entre eux et les Français, qui, disaient-ils, étaient sur leurs talons ", c'étaient les restes de la grande armée allemande, de cette armée que l'on ne s'imaginait pas, depuis un demi-siècle, " capable de débandade " ! " On se rappelait, à Metz, à Strasbourg, les grandes parades d'antan, quand l'empereur Guillaume, le casque à aigle d'or sur la tête, le bâton de maréchal en main, passait sur un front impeccable. Et depuis, en avait-on vu passer, en route pour le front de France, de ces splendides bataillons, formidables et implacables, que nul ne semblait devoir rompre ! Qu'ils devaient être forts ces Français, qui les avaient rompus ! Quel génie que ce Foch, qui, en moins de trois mois, les avait mis en pièces ! " <sup>1</sup>

Cependant, chacun en son particulier préparait l'entrée

---

<sup>1</sup> Madelin, *Revue des Deux-Mondes*—15 février 1919, pp. 832-833.